



**CONTRE LE COUP DE FORCE DE HOLLANDE-VALLS,
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL,
GREVE A PARTIR
DU MARDI 17 MAI !!**

**APPEL DES SYNDICATS DE LA MANCHE, AUX
SALARIÉS DU DÉPARTEMENT : POUR
RECONDUIRE LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT
DÈS LE 17 MAI !!**

A l'appel de l'intersyndicale, le 12 mai, une multiplicité d'initiatives a eu lieu sur tout le territoire : manifestations, rassemblements, grèves, interpellation des parlementaires, occupations de permanences, blocage de centres économiques, distributions de tracts et de matériels dans les entreprises appelant au renforcement de la mobilisation. (1200 personnes mobilisées à Cherbourg sous une pluie battante)

Le coup de force du gouvernement, en utilisant le 49-3, ne fait que renforcer la colère et la détermination des jeunes et des salariés.

Avec une opinion publique à plus de 70% opposée au projet de loi qui condamne dans les mêmes proportions l'utilisation du 49-3, cette décision gouvernementale constitue un acte autoritaire sans précédent !!!

Il révèle la faiblesse du gouvernement, contraint d'utiliser ce déni de démocratie faute de majorité dans son propre camp.

Le projet demeure inacceptable et inamendable. La mobilisation doit se renforcer et grandir pour gagner le retrait et l'ouverture d'une réelle concertation avec les organisations syndicales afin d'obtenir un code du travail du 21ème Siècle. L'intersyndicale réunie le 10 mai à d'ores et déjà appelé à deux nouvelles journées de grèves et de manifestations les 17 et 19 mai prochains.

De nombreux secteurs professionnels ont déposé des préavis de grève, parfois reconductibles, dès le 16 mai au soir : transport routier, Aéroport de Paris, Cheminots, Marins, Ports et Docks, ... D'autres travaillent à de fortes mobilisations, y compris par la grève : commerce, énergie, services publics, chimie...

Ce 12 mai a relancé une réelle dynamique de mobilisation qui doit s'amplifier dans les jours à venir.

Dans toutes les entreprises, les initiatives et les appels à la grève en intersyndicale doivent se multiplier !!!

Montrons notre détermination à refuser l'arbitraire et le dépeçage des droits des salariés et des citoyens !!!

Le gouvernement utilise à nouveau le 49.3 alors qu'il avait annoncé, après la loi Macron, qu'il ne comptait plus y avoir recours et alors que Hollande, dans l'opposition au moment du CPE en 2006, dénonçait son usage !!! **Souvenons-nous que l'adoption du CPE via le 49.3 à cette époque ne nous avait pas empêché de gagner le retrait final par la lutte !!!**

RÉSISTANCE !!!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS ET LYCÉENS

LE 17 MAI A 17H00

SALLE CHANTEREYNE À CHERBOURG

À LA MAISON DES SYNDICATS À SAINT-LO

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

LE 19 MAI avec BLOCAGES

- ➔ MANIFESTATION à 14H30 place Napoléon
À CHERBOURG et Mairie de SAINT-LO**
- ➔ MANIFESTATION à 17H les 17 et 19 MAI
Place de la Mairie à AVRANCHES**